

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 20 décembre 2022

### **LE CEREMA RENFORCE SON ACTIVITÉ AUX BÉNÉFICES DES ORGANISMES CERTIFICATEURS DE PRODUITS DU GÉNIE CIVIL**

**Mardi 20 décembre – Pascal Berteaud, directeur général du Cerema, signe en présence de Jean-Bernard Kovarik, vice-président de l'Université Gustave Eiffel, les conventions officialisant la collaboration de l'établissement avec 3 organismes certificateurs pour réaliser des audits et des essais de produits de génie civil : Julien Nizri, directeur général d'AFNOR Certification ; Bernard Creton, président de l'Association Française de Certification des Armatures du Béton (AFCAB), et Didier Champeval, président de l'Association pour la Certification et la Qualification en Peinture Anticorrosion (ACQPA).**

Ce sont plus de 1000 audits et essais de produits de génie civil qui ont été réalisés en 2021 par le Cerema, mobilisant 19 laboratoires de l'établissement et plus d'une centaine de collaborateurs sur l'ensemble du territoire national.

Parmi ses nombreuses missions, le Cerema assure en effet un rôle d'organisme d'inspection et d'essais pour le compte d'organismes certificateurs en France et à l'international. Le Cerema et l'Université Gustave Eiffel entretiennent dans ce cadre une relation historique dans le domaine de la certification de plusieurs séries de produits.

La signature de ces conventions est l'occasion pour le Cerema d'officialiser les modalités de sa collaboration directe avec AFNOR Certification, l'AFCAB et l'ACQPA. L'Université Gustave Eiffel poursuit de son côté sa collaboration directe avec ces mêmes organismes dans le domaine de la certification des granulats et adjuvants pour béton ainsi que pour la certification des produits et services liés aux aciers pour béton armé et armatures.

La certification, comme la marque NF ou le marquage CE, apporte au maître d'ouvrage et à l'utilisateur une preuve de qualité délivrée par un tiers de confiance pour les matériaux ou les services proposés par une entreprise. L'objectif est également la maîtrise des coûts de construction par la diminution des risques de malfaçons et une optimisation des contrôles de chantier.

Concrètement, les experts du Cerema et ceux de l'université Gustave Eiffel, chacun en ce qui les concerne, se rendent sur les sites de fabrication ou d'exploitation, réalisent des audits, prélèvent des échantillons et les testent dans les laboratoires de l'un ou l'autre établissement. Ils comparent les performances du produit avec les normes et référentiels techniques en vigueur, et remettent ensuite leur conclusion aux organismes certificateurs qui prennent une décision de certification pour délivrance ou non d'un certificat de marque NF ou de marquage CE ou d'autres marques propres.

La périodicité des audits et essais réalisée dans le cadre de la certification permet aux entreprises d'améliorer de manière continue leurs processus de productions et d'auto-contrôles, ainsi que la qualité de leurs productions et services sur chantier.



**Le Cerema est un établissement public à la fois national et local tourné vers l'appui aux politiques publiques en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique.**

Doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, le Cerema intervient auprès des services de l'État, des collectivités et des entreprises pour les accompagner dans leurs projets et les aider à réussir le défi de l'adaptation au changement climatique. Ses 6 domaines de compétences sont l'expertise et l'ingénierie territoriale, le bâtiment, la mobilité, les infrastructures de transport, l'environnement & les risques naturels et la mer & le littoral.

[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)



**Accrédité par le Cofrac, AFNOR Certification est un organisme tiers et indépendant de certification, leader en France, dont la vocation est d'apporter de la confiance entre les acteurs de la société.**

En s'appuyant sur des normes et des référentiels reconnus, il développe une offre d'audit et d'évaluation de systèmes, de services, de produits et de compétences, qui vise à rassurer les parties prenantes sur la qualité de leurs engagements. « Engagé RSE », « NF environnement », « Certification ISO 9001 » : qu'il s'agisse d'engagement sociétal, de lutte contre les inégalités ou de management, la certification est une démarche qui embrasse tous les sujets de société et change durablement les pratiques des organisations qui y ont recours. AFNOR Certification dispose de 14 délégations en France et de 39 agences dans le monde.

<https://certification.afnor.org>



**Héritière du LCPC et de l'Inrets, puis de l'Ifsttar, l'université Gustave Eiffel a été créée en 2020 sur un modèle innovant rassemblant pour la première fois en France le triptyque université / grande école / organisme de recherche.**

Par la mise en commun de nombreuses forces en matière de formation et de recherche, elle crée de meilleures synergies et offre une palette de compétences plus riche. Elle porte entre autres l'ambition scientifique de l'I-SITE FUTURE : préparer la transformation et l'adaptation soutenable des villes et des territoires.

L'université Gustave Eiffel dispose pour cela d'un large patrimoine d'équipements scientifiques remarquables qui lui permettent de conduire des travaux de recherche, des expérimentations ou des essais originaux. Ces équipements sont indispensables aux structures de recherche et de formation dans la mise en œuvre de leurs priorités scientifiques et pédagogiques. Ils accompagnent une importante production scientifique (thèses, publications, rapports de recherche) et de certification.

[www.univ-gustave-eiffel.fr](http://www.univ-gustave-eiffel.fr)



**L'Association Française de Certification des Armatures du Béton est un organisme de certification de produits et services, indépendant, créé en 1990, pour délivrer notamment des certificats de conformité à des entreprises produisant ou mettant en œuvre des aciers et des armatures pour le béton ou leurs accessoires.**

Au sein de l'AFCAB sont représentés :

- les donneurs d'ordres (Ministère de la Transition écologique, SNCF, EDF), les négociants de métaux et les entreprises générales ;
- les producteurs d'aciers pour béton armé (barres et couronnes, treillis soudés, treillis raidisseurs), les armaturiers et les entreprises de pose ;
- les laboratoires/organismes d'audits (UGE, Cerema, CSTB), les bureaux de contrôle (COPREC) et la fédération de l'industrie cimentière (SFIC).

[www.afcab.com](http://www.afcab.com)



**Depuis sa création en Juin 1994, l'ACQPA (Association pour la Certification et la Qualification en Peinture Anticorrosion) est au service de la qualité des travaux de protection par peinture en tant qu'organisme de certification tierce partie.**

Les certificats délivrés par l'ACQPA attestent:

- la performance de durabilité des systèmes de peinture et la qualité de fabrication de leurs produits constitutifs, selon la norme NF EN ISO/IEC 17065
- les aptitudes et niveaux de compétences des personnes impliquées dans les travaux de protection anticorrosion par peinture, pour :
  - les opérateurs (mise en œuvre et supervision directe des travaux)
  - les inspecteurs (contrôle, suivi et inspection des travaux)selon la norme NF EN ISO/IEC 17024

Grâce à ces composantes, l'ACQPA apporte aux maîtres d'ouvrage l'assurance d'une maîtrise globale des travaux, sous réserve que tous les paramètres techniques soient respectés et que le système de protection retenu présente une adéquation entre sa classe de certification et les conditions de service de l'ouvrage dans un environnement donné.

[www.acqpa.com](http://www.acqpa.com)

---

## CONTACT PRESSE

---

**Cerema**

**Laure BOUREL**

Responsable communication Infrastructures de transport  
[laure.bourel@cerema.fr](mailto:laure.bourel@cerema.fr) - 06 73 66 16 61